UE2 ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

ECTS
9 crédits

Composante
EDS - Institut d'administration économique et sociale (IAES)

Période de l'année
Automne

Liste des enseignements

ObligatoireChoixÀ choix22Matière2.018.0L2 S1L2 - M2012514 Analyse des documents financiers de l'entreprise 1 Résumé de cours Le cours-TD du premier semestre est une présentation des fondamentaux de la Comptabilité financière.Les règles juridiques, les écritures comptables de base sont précisément étudiées et analysées pour enregistrer des opérations type de la vie des entreprises et sociétés privées en France. Le cours-TD est un cours de débutants et il sera suivi d'un approfondissement au second semestre de la Licence 2. Matière2.019.5Mme Andreassian Anne-ElisabethApproches théoriques de l'entreprise sous différents angles. Etude des représentations de l'entreprise depuis le XIXe siècle par la présentation des différents courants de pensée en Economie d'entreprise. Etude de la Gouvernance des entreprises depuis les années quatre-vingt et de l'évolution des modèles de direction. Etude de la structure organisationnelle des entreprises par l'approche de la Théorie de la contingence. Etude des entreprises de petite taille et de leurs partenariats possibles avec les entreprises de grande taille.Matière2.019.5L2 - M2012319 Théories et faits économiques 1 Résumé de cours Les théories économiques ont évolué au fil des faits stylisés à interpréter. Certaines d'entre elles revendiquent le statut d'une science dure, construite sur le modèle des sciences physiques. Leurs modèles se heurtent toutefois à l'écueil de la validation empirique. Celle-ci est d'autant plus délicate que les agents économiques ne sont pas socialement désincarnés et que les tests en laboratoire sont rigoureusement irréalisables. Dès lors, l'idéologie, en tant que "fausse conscience" de la réalité, imprègne inévitablement les énoncés théoriques. Ce cours "Théories et faits économiques" les présente de la sorte comme autant de tentatives, plus ou moins fructueuses, de représenter la réalité économique de la part d'auteurs cherchant plus ou moins à s'abstraire de leurs jugements de valeurs. Les débats théoriques sont d'autant plus vifs entre les (et au sein des) écoles classique, marxiste, néoclassique, keynésienne et institutionnaliste que les recommandations faites par chacune d'elles engagent des choix de sociétés inhérents à la production et la répartition des richesses. C'est en cela que les discours économiques oscillent entre l'économie politique et la science économique. C'est à cette aune de ce cours présente les pères-fondateurs de chacun des grands courants de la pensée économique, ainsi que leurs principaux héritiers, en relation avec les évènements qu'ils ont eu, à chaque époque, à théoriser. Matière37.5L2 AES - Droit privé S1 & S2 Madame Soraya Messai-Bahri Le cours de droit privé de 2e année de licence AES, qui s'inscrit dans la continuité du cours d'introduction au droit dispensé en L1, traite du droit des obligations. Le droit des obligations constitue une théorie générale car il est le tronc commun de toutes les branches du droit, par opposition aux droits spéciaux (droit du travail, droit des sociétés,...). Le droit des obligations irrigue l'ensemble du droit, transcendant même la distinction droit privé / droit public, puisque les contrats administratifs ou la responsabilité administrative s'inspirent largement du droit des obligations. Le droit des obligations couvre à la fois le droit des contrats et le droit de la responsabilité civile. Ce cours du semestre 1 abordera les principaux aspects du droit des contrats (la responsabilité civile sera enseignée au second semestre). Après avoir introduit cette théorie générale par la définition des notions d'obligation et de contrat, l'essentiel du cours traitera des conditions de formation des contrats et de leur sanction (régime de nullité des contrats). Le droit positif connait ainsi trois conditions de formation ou de validité des contrats, conformément à l'article 1128 du code civil: le consentement des parties, leur capacité de contracter, un contenu licite et certain. Ce sont ces conditions qu'il s'agira d'étudier plus en détails tout au long du semestre.Matière2.0M2013519 - L2 - Sociologie des relations sociales 1 (sans TD) Résumé du cours annuel : Sur les bases des enseignements suivis en sociologie en L1 (stratification sociale, mobilité sociale), ce cours porte sur les relations sociales. Il